

ANNEXE PEDAGOGIQUE

BAC PRO Maintenance des équipements industriels

Cette annexe vient compléter et préciser les informations contenues dans la convention ci jointe. Cette convention est la convention type relative à la formation en milieu professionnel des élèves de lycée professionnel selon le **Bulletin officiel 29 Mars 2016**.

Diplôme préparé : BAC PRO MEI en 3 ans

Le titulaire du baccalauréat professionnel MEI intervient sur les parties opératives et sur les parties commandes des installations. Les activités exercées varient selon la structure de l'entreprise. L'élève stagiaire pourra donc participer, sous contrôle du maître de stage aux actions suivantes :

- Réparer, dépanner dans les domaines de la mécanique, de l'électricité, du pneumatique et de l'hydraulique (maintenance corrective et préventive)
- Analyser le fonctionnement du bien, participer à l'amélioration et à la modification des équipements, participer à l'installation et la mise en service de nouveaux équipements.
- Utiliser les technologies d'aide au diagnostic et les technologies d'intervention ;
- Réaliser des opérations de surveillance et/ou des opérations planifiées ;
- Communiquer et alerter si une anomalie est constatée ;

A : Objectifs de la période de formation en milieu professionnel :

Cette formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire, en lien avec la formation dispensée au niveau du lycée. Ces compétences seront détaillées dans le livret de suivi.

BEP MEI

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES		TÂCHES PRINCIPALES	
A1	S'ORGANISER, S'INTEGRER à une EQUIPE	T1	Préparer son intervention.
		T2	Rendre compte de son intervention.
		T3	Proposer des améliorations sur l'environnement de son intervention
A2	REALISER LA MAINTENANCE CORRECTIVE	T1	Réparer un bien par remplacement de composants : mécanique, électrique, pneumatique, hydraulique.
		T2	Réparer un bien mécanique par adaptation.
A3	RÉALISER LA MAINTENANCE PRÉVENTIVE	T1	Réaliser des opérations de surveillance prescrites.
		T2	Réaliser des opérations planifiées.
A4	REALISER UNE AMÉLIORATION	T1	Réaliser une amélioration validée.

BAC PRO MEI

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES		TÂCHES PRINCIPALES	
A1	A1 REALISER LA MAINTENANCE CORRECTIVE	T1	Diagnostiquer les pannes.
		T2	Préparer sa réparation, son dépannage.
		T3	Réaliser des réparations, des dépannages dans les domaines: mécanique, électrique, pneumatique, hydraulique.
		T4	Rendre compte de son intervention.
		T5	Actualiser le dossier technique des biens.
A2	REALISER LA MAINTENANCE PREVENTIVE	T1	Réaliser des opérations de surveillance.
		T2	Réaliser des opérations planifiées.
		T3	Alerter si une anomalie est constatée.
A3	METTRE EN OEUVRE DES AMELIORATIONS, DES MODIFICATIONS	T1	Proposer des améliorations ou des modifications.
		T2	Préparer et réaliser l'amélioration ou la modification.
A4	INTEGRER DE NOUVEAUX BIENS	T1	Installer de nouveaux biens.
		T2	Mettre en service de nouveaux biens.
A5	COMMUNIQUER AVEC LE(S) UTILISATEUR(S), LE(S) CLIENT(S) ET AU SEIN D'UNE EQUIPE	T1	Dialoguer au sein d'une équipe, d'un groupe de réflexion.
		T2	Signaler, transmettre des informations

B : Evaluation de la période de formation en milieu professionnel :

Elle s'effectuera par l'intermédiaire du tuteur, à partir d'un livret de suivi et d'évaluation donné par l'équipe pédagogique. Cette évaluation sera prise en compte pour l'attribution de la certification intermédiaire, puis pour l'attribution du diplôme du BAC PRO.